Location de salle

2 salles peuvent être louées (associations, particuliers, entreprises) : l'Espace Maurice Genevoix et le Centre socioculturel André Malraux.

Cliquez sur l'onglet de la salle qui vous intéresse.

- Espace Maurice Genevoix
- Centre socioculturel André Malraux

Rue Augustin Guignard

L’espace Maurice Genevoix comporte :

Rez-de-chaussée :

- Une grande salle de 148 m2 qui peut accueillir 148 personnes (sans cuisine) et accessible aux handicapés.
- Un hall d’entrée desservant la salle et le premier étage.
- Un vestiaire.
- Des sanitaires.
- Une salle de rangement servant de stockage au matériel (tables, chaises).

Premier étage :

- Quatre salles de 160m2 au total. Pour des raisons de sécurité, les quatre salles du premier étage ne pourront être utilisées simultanément. Le nombre de personnes accueillies ensemble au premier étage est limité et doit être inférieur à 50 personnes.
- Du mobilier composé de tables et chaises en nombre suffisant pour la capacité des salles qui devra avoir un usage exclusif à l’intérieur du bâtiment. En aucun cas ce mobilier ne doit être transporté à l’extérieur.

Règlement intérieur Espace Maurice Genevoix (.pdf - 1.94 Mo)
Fiche de réservation espace Maurice Genevoix (.pdf - 332.89 Ko)
Tarifs location Espace Maurice Genevoix (.pdf - 3.94 Mo)

Place du 14 juillet

Le Centre socioculturel comporte :

- Une grande salle de 600 m2 qui peut accueillir 580 personnes et accessible aux handicapés.
- Une petite salle dite « salle club » de 120 m2 qui peut accueillir 59 personnes (momentanément non disponible à la location).
- Un hall d’entrée desservant les deux salles.
- Un vestiaire.
- Des sanitaires accessibles aux handicapés.
- Une salle de rangement servant de stockage au matériel (tables, chaises).
- Du mobilier composé de tables et chaises en nombre suffisant pour la capacité des deux salles. Ce mobilier qui a un usage exclusif à l’intérieur du bâtiment, ne doit en aucun cas être transporté à l’extérieur.
- Une cuisine de 25 m2 avec tout le matériel nécessaire à la confection de repas. L’utilisation de cette cuisine sera accordée au premier demandeur.
- Une sonorisation, mise à disposition sur demande au moment de la location, sera installée par un agent municipal en présence du responsable. Son installation ne pourra en aucun cas être modifiée par l’utilisateur.

Règlement intérieur Centre socioculturel André Malraux (.pdf - 119.48 Ko)
Fiche de réservation Centre socioculturel André Malraux (.pdf - 324.42 Ko)
Tarifs location Centre Socioculturel André Malraux (.pdf - 3.95 Mo)

Contact

Pour tout renseignement ou réservation s’adresser à la mairie

Tél. : 02.48.57.02.03
Mail : nathalie [dot] audry ville-mehun-sur-yevre [dot] fr

Effectuez votre demande de location de salle ici.

rgba(255,255,255,1)